

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2023

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV des réunions de Conseil du 23 février et du 13 mars 2023
2. Modification du PV de la réunion de Conseil du 19 janvier 2023
3. Délibération subvention au Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine normande
4. Délibération participation des communes voisines aux frais de fonctionnement pour les élèves fréquentant l'école de Hauville
5. Délibération durée amortissement des investissements
6. Délibération vote des taux 2023 – état 1259
7. Délibération vote du budget primitif 2023
- 8 .Questions diverses
- 9 .Annexe : observation de Mme Gaillard suite au PV de la réunion de Conseil du 19 janvier 2023

Étaient présents :

COUZI Brunhilde
DAMM Jean Marie
DELANOS Arnaud
DUPERRON Christine
FAUCON Thierry
LE GUEN Jean Claude
LUST Virginie
MIGNOT William
VERDUN Sylvie

TALEB Claude : absent, excusé

GAILLARD Monique : absente, excusée

LEFEBVRE Eric : absent, excusé

CROGUENNEC Jean Pierre : absent excusé donne pouvoir à DUPERRON Christine

Mme ALLAIN, Mme LANNIER, adjointes administratives, assistent à la séance.

La feuille d'émargement est remplie.

Le quorum est atteint.

Mme DUPERRON est désignée secrétaire.

La séance commence à 18h 45.

1. Approbation du PV des réunions de Conseil du 23 février et du 13 mars 2023

Aucune observation n'est formulée

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 10 (dont 1 pouvoir)

2. Modification du PV de la réunion de Conseil du 19 janvier 2023

Une erreur matérielle s'est glissée dans le PV de la réunion du 19 janvier 2023 : Point 9, confusion entre le SSIAD et le service d'aide à domicile de la COM COM. Le PV est rectifié.

3. Délibération subvention au Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine normande

Le Parc Régional construit une exposition itinérante suite à l'inventaire croisé réalisé sur les communes du Parc dont Hauville. Les Communes sont invitées à participer au financement de cette exposition qui sera installée à Hauville en septembre. William Mignot propose la somme de 200 euros.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 10 (dont 1 pouvoir)

4. Délibération participation des communes voisines aux frais de fonctionnement pour les élèves fréquentant l'école de Hauville

L'école communale accueille 19 enfants hors résidence à Hauville.

Les communes concernées, La Haye de Routot et Honguemare participent aux frais engagés par la Commune. Le montant par élèves est fixé chaque année par le Conseil Municipal.

Il est actuellement de 500 euros par élève.

William Mignot propose de maintenir cette somme.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 10 (dont 1 pouvoir)

5. Délibération durée amortissement des investissements

Le Conseil Municipal a voté une subvention exceptionnelle de 5.000 euros afin de procéder aux travaux urgents de réparation de la maison du Meunier.

Cette somme doit être amortie.

Le Conseil doit fixer la durée d'amortissement : 5 ans ou 10 ans ?

Il est procédé au vote

5 ans : 9 (dont 1 pouvoir)
10 ans : 1

La durée de cet amortissement est fixée à 5 ans.

6. Délibération vote des taux 2023 – état 1259

William Mignot fait état d'une hausse annoncée de la base de calcul des taxes locales fixée par l'Etat. Il ajoute qu'il est prévu aussi une augmentation sensible des dotations Etat pour la Commune.

Dans ces conditions et compte tenu de la bonne tenue financière de la Commune, William Mignot propose de ne pas augmenter les taux fixés par le Conseil Municipal, à savoir : 34,57 % pour la taxe foncière bâti communal, 35,33 % pour la taxe foncière non bâti, 8,42 % pour la taxe d'habitation.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 10 (dont 1 pouvoir)

7. Délibération vote du budget primitif 2023

William Mignot tient à remercier et à féliciter Mmes Allain et Lannier, nos adjointes administratives pour l'excellence de leur travail notamment sur la gestion budgétaire. Il loue l'étroite collaboration entre le Maire et ses adjointes administratives et leur souhaite au nom du Conseil "bonne chance" dans leur présentation au concours de rédacteur.

William Mignot commente, avec Mmes Allain et Lannier les documents remis, présentés par section Fonctionnement et Investissement, par chapitres et par articles.

William Mignot précise que toutes les dépenses en rapport avec les projets retenus lors du débat d'orientation budgétaire sont incluses dans ce budget.

Le budget primitif pour 2023 est :

. Dépenses de fonctionnement	1.408.309,55 euros
. Recettes de fonctionnement	1.408.309,55 euros
. Dépenses d'investissement	562.573,36 euros
. Recettes d'investissement	562.573,36 euros

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 10 (dont 1 pouvoir)

8. Questions diverses

. Boulangerie

William Mignot informe le Conseil de la demande des boulangers de la Commune pour installer quelques tables et chaises devant leur magasin, sur l'espace enherbé. Ils proposeront aux clients des « formules », boissons chaudes ou fraîches non alcoolisées, viennoiseries. Les Conseillers estiment que c'est une bonne initiative.

. Urbanisme

William Mignot propose d'inclure dans les arrêtés d'autorisation de permis de construire la prescription encourageant les pétitionnaires à installer des récupérateurs des eaux pluviales. La commission chargée des documents d'urbanisme en débattera prochainement.

. Embauche

La Commune a embauché le 3 avril, un nouveau collaborateur : Manuel Bourdon. Il était préalablement adjoint technique à la ville de Yvetot. Il est prévu remplacer Eric Morisse dont le départ en retraite s'effectuera cet été. L'intégration de Mr Bourdon se passe bien.

. Journée accrobranche

Une relance de la date du 13 mai prévue pour cette sortie pour nos collégiens sera effectuée afin de s'assurer que toutes les familles des collégiens ont bien eu l'information.

8. Annexes

Un mail concernant une observation de Mme Gaillard suite au PV de la réunion de Conseil du 19 janvier 2023 est annexé à ce PV de réunion.

Cette séance du Conseil Municipal s'achève à 20H45.